

Code Natura 2000 : 1078

Écaille chinée

Carte d'identité

Nom scientifique : *Euplagia (Callimorpha) quadri-punctaria*

Classification : Insecte, Lépidoptère Hétérocère (papillon de nuit), Arctiidé (écaille)

Longueur de l'aile antérieure : 23 à 29 mm

Présence en Wallonie : toute l'année

Site de reproduction : lisières humides ou sèches et/ou anthropisés

Site d'hibernation : au stade chenille, à la base des plantes

Période de reproduction : mi-juillet à fin août

Alimentation : diverses feuilles d'herbacées pour les chenilles, nectar pour les adultes

Protection : la sous-espèce vivant en Wallonie ne nécessite pas de mesures de protection particulières

Statut : non menacé

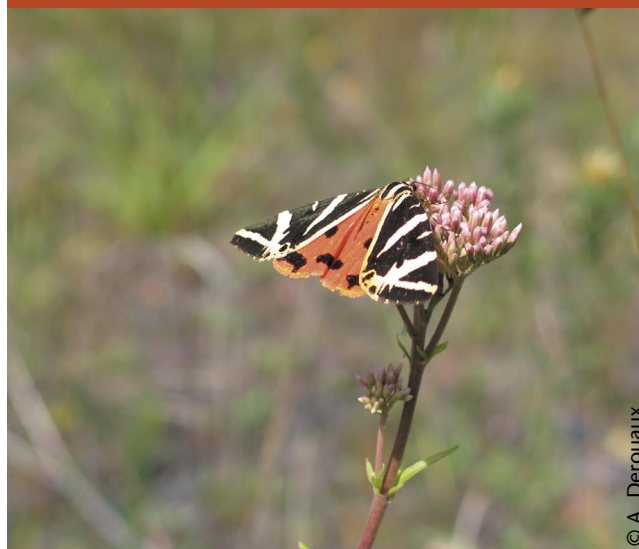
Identifier

L'écaille chinée est un papillon nocturne d'assez grande taille, présentant de fines antennes, des couleurs vives et une silhouette triangulaire au repos. Ces ailes antérieures sont brun noir, sans reflets métalliques, ornées de bandes blanches obliques, dont une en forme de V à l'extrémité alaire. Les ailes postérieures oranges sont ornées de taches noires irrégulières. Le corps est orange, plus ou moins tacheté de noir. Les sexes sont semblables. Il existe une possibilité de confusion avec *Callimorpha dominula* et *Arctia villica*, dont les ailes antérieures sont pourvues de taches ovales (et non de bandes).

Observer

L'écaille chinée se rencontre dans toute l'Europe jusqu'en Asie Mineure, à l'exception de la Grande-Bretagne et de la Scandinavie. Seule la sous-espèce de l'île de Rhodes est menacée d'extinction. Les autres sous-espèces ne sont pas menacées en Europe. En Wallonie, l'espèce s'observe dans les vallées de la Meuse et de certains affluents au nord de l'Ardenne, en particulier l'Ourthe, la Lesse, le Viroin, l'Hermeton, la Sambre, ainsi que dans la vallée de la Haine dans le bassin de l'Escaut.

Il s'agit d'un papillon thermophile fréquentant surtout les abords des pelouses, les friches et les lisières forestières sur les sols calcaires, ainsi que les carrières et d'autres milieux anthropiques chauds et bien ensoleillés. Les imagos émergent en été et sont très florico-



© A. Derouaux

les : ils visitent assidûment les inflorescences de l'eupatoire (*Eupatorium cannabinum*) et d'autres plantes dont le nectar leur est facilement accessible (cirses, chardons, centaurees, angélique...). Ils ont une activité diurne et nocturne, étant les plus visibles en fin d'après-midi. Les œufs sont pondus sur les plantes hôtes.

La chenille est polyphage, se nourrissant aux dépens de nombreuses plantes basses : eupatoires, chardons, cirses, orties, épilobes, lamiers... En Wallonie, elle a été rencontrée notamment sur le grémil officinal (*Lithospermum officinale*). Les chenilles éclosent 10 à 15 jours après la ponte. Elles rentrent rapidement en diapause dans un cocon à la base des plantes. L'activité reprend au printemps, les chenilles se nourrissant principalement la nuit et se cachant sous les feuilles pendant la journée, sauf au dernier stade larvaire durant lequel elles s'alimentent aussi le jour. La nymphose se déroule en juin et dure quatre à six semaines.

Protéger

Cette espèce ne semblant pas menacée pour l'instant en Wallonie ne requiert pas de mesures de gestion de ses habitats autres que le maintien de milieux de transition et lisières arborées, au contact de pelouses, friches ou rochers, sur les versants ensoleillés et chauds des vallées.

ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

